



OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG

OFFICE PUBLIC
DE LA LANGUE BRETONNE

DESK - Bugaligoù (Petite enfance)

Le dispositif **Desk - Bugaligoù** est une aide individuelle aux personnes se formant à la langue bretonne dans un centre agréé et qui se destinent aux métiers bilingues de la petite enfance.

Quels objectifs ?

- ▶ Former un plus grand nombre de personnes à la langue bretonne afin qu'elles soient en capacité de l'utiliser professionnellement dans le monde de la petite enfance
- ▶ Faciliter l'apprentissage et la transmission de la langue bretonne.

Quels publics ?

Les publics concernés sont de 3 types :

- ▶ Les personnels monolingues de la petite enfance déjà en fonction ayant obtenu un congé de formation de leur employeur pour devenir personnels bilingues de la petite enfance ;
- ▶ Les personnes déjà titulaires d'un diplôme ou concours ouvrant à un des métiers de la petite enfance et qui souhaitent apprendre la langue bretonne préalablement à leur recherche d'emploi ;
- ▶ Les personnes en reconversion professionnelle et relevant de la formation continue qui ont pour projet d'apprendre la langue bretonne préalablement à l'entrée dans une formation préparant à un métier de la petite enfance.

Le bénéficiaire doit :

► Être inscrit à une formation intensive en langue bretonne ou une formation de perfectionnement spécifique « petite enfance » en langue bretonne (6 mois et/ou 3 mois) dans un des centres agréés : Kelenn (année de préformation), Stumdi, Skol an Emsav, Mervent, Roudour, UCO Guingamp et Arradon (DU) ;

► Avoir le projet professionnel motivé d'exercer en langue bretonne un des métiers de la petite enfance (auxiliaire de puériculture, agent spécialisé des écoles maternelles, assistant(e) maternel(le), assistant(e) parental(e), éducateur(rice) de jeunes enfants, puériculteur(rice) ...) ;

► soit :

- exercer un métier de la petite enfance ;
- être lauréat d'un des concours spécialisés de la petite enfance (ATSEM...) ou être titulaire d'un des diplômes permettant de travailler dans le secteur de la petite enfance (CAP petite enfance, BEP carrières sanitaires et sociales, DPAP, DEEJE, agrément PMI...) ou remplir les autres conditions d'accès à l'un des métiers de ce secteur ;
- être titulaire d'un des diplômes ou remplir les conditions ouvrant le droit à entrer dans une formation préparant à un métier de la petite enfance.

L'engagement du bénéficiaire

En contrepartie de l'aide, le bénéficiaire s'engage à tout mettre en œuvre pour exercer un métier de la petite enfance en langue bretonne. Il s'engage à passer l'examen du DCL (Diplôme de Compétences en Langue) à l'issue de sa formation.

Quelles modalités ?

> Modalités d'intervention

Financement

Le montant de l'aide varie de 1500 à 3000 euros :

- **3 000 euros** pour les formations longues (6 mois), la Région Bretagne venant compléter l'aide apportée par le département de résidence habituelle.

- **2 500 euros** : dans le cas où le département n'apporte pas d'aide pour une formation longue, la Région Bretagne en assumera l'intégralité.

- L'aide est de **1 500 euros** pour la formation de 3 mois.

> **Modalités de versement**

Le paiement de l'aide se fera en 2 versements en cas d'aide conjointe du département et de la Région Bretagne ou en un versement pour le cas où seule la Région Bretagne intervient.

L'aide au titre du dispositif **Desk - Bugaligoù** n'est pas cumulable avec une autre aide régionale à l'exception de l'aide au titre de la rémunération des stagiaires et/ou de l'aide au financement de la place de stage pour les demandeurs d'emploi.

> **Modalité de contrôle**

En cas de rupture de son engagement, le bénéficiaire devra rembourser l'aide octroyée selon les modalités définies par la Région.

Constitution d'un dossier

Le candidat devra déposer son dossier **DESK - Bugaligoù** à l'Office Public de la Langue Bretonne qui procèdera à sa pré-instruction.

Le dossier de candidature comprendra :

- La fiche de renseignements (cf. annexes) ;
- Une lettre d'intention dûment signée (cf. annexes) ;
- Une lettre de motivation au métier bilingue de la petite enfance auquel vous vous destinez adressée à M. Le Président de la Région Bretagne, 283 avenue Général Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex ; (lettre bilingue pour les demandes d'aide concernant les stages de 3 mois ;
- Un curriculum vitae (bilingue pour les demandes d'aide concernant les stages de 3 mois) ;
- L'attestation d'obtention d'un concours permettant de travailler dans le secteur de la petite enfance ;
Ou, le diplôme permettant de travailler dans le secteur de la petite enfance (CAP petite enfance, BEP carrières sanitaires et sociales, DPAP, DEEJE, agrément PMI...) ;
Ou, le diplôme ouvrant le droit à entrer dans une formation préparant à un métier de la petite enfance ;
- Pour les personnes monolingues exerçant un métier de la petite enfance, la copie de l'attestation de Congé de Formation Professionnelle (CFP) ou de mise en disponibilité accordé par l'employeur ;
- Une copie du certificat d'inscription dans l'un des établissements de formation ;
- L'attestation de paiement des frais d'inscriptions et pédagogiques ;
- RIB ;
- Un justificatif de logement sur le lieu de formation, le cas échéant ;
- Si nécessaire, tout justificatif permettant l'examen et la prise en compte d'une situation sociale particulière.

Pour les candidats habitant le Morbihan :

- La lettre de demande dûment signée (cf. annexes) ;
- Une lettre de motivation au métier bilingue de la petite enfance auquel vous vous destinez adressée à de M. Le Président du Conseil départemental du Morbihan, 2 rue de Saint-Tropez 56000 Vannes ;
- Le dernier avis d'imposition ou un justificatif d'exercice professionnel dans le département.

Procédure de sélection des candidats

Les candidats seront sélectionnés sur dossier.

Retrait et dépôt d'un dossier

Les dossiers sont à adresser à :

Itron Prezidantez Ofis Publik ar Brezhoneg
Madame la Présidente de l'Office Public de la Langue Bretonne
17 straed / rue d'Auvours
44000 NAONED / NANTES

Contact

Ofis Publik ar Brezhoneg / Office Public de la Langue Bretonne
desk@opab.bzh
02 51 82 48 35



Skoaziad - Aide DESK / BUGALIGOÙ
Follenn ditouroù - Fiche de renseignements

Titouroù personel - Renseignements personnels

Anv-familh : **Anv-bihan :**
Nom de famille Prénom

Anv all (diouzh an ezhom) :
Autre nom d'usage (au besoin)

Ganet d'an : **e** **Oad :**
Né(e) le à Âge

Chomlec'h :
Adresse

Pellgomz : **Hezoug :**
Téléphone Portable

Postel :
Courriel

Kroaziañ departamant ho lec'h annez kustum :
Cochez votre département de résidence habituelle

22 29 35 44 56 **Departamant all (resisaat)**
Autre département (précisez)

Ar stummadur - La formation

Anv ha chomlec'h ar skol-stummañ :

Nom et adresse de l'établissement de formation

.....

.....

Pellgomz :
Téléphone

Titouroù all - Autres renseignements

1. Daoust hag ur skoaziad publik a resevit c'hoazh ?

Percevez-vous déjà une aide publique ?

Ya Ket
Oui Non

Mard eo "ya", pehini ? (ASSEDIC, gopr-Rannvro...)
Si "oui", laquelle ? (ASSEDIC, rémunération régionale...)

2. Sammad ar mizou enskrivañ (testeni-paeañ) :

Montant des frais d'inscription (attestation de paiement)

3. Sammad ar mizou kelenn (testeni-paeañ) :

Montant des frais pédagogiques (attestation de paiement)

4. Hed etre ho lec'h-anez hag al lec'h-stummañ :

Distance entre votre domicile et le lieu de formation

5. Ha ret eo bet deoc'h feurmiñ ul lojeiz tost d'al lec'h-stummañ ? (testeni-feurmiñ)

Etes-vous obligé de louer un logement à proximité du lieu de formation ?
(attestation de location)

Ya Ket
Oui Non

6. Diouzh ret, titouroù (ha testeni) o reiñ an tu da studiañ ha da gemer e kont ur saviad sokial dibar :

Si nécessaire, renseignements (et justificatif) permettant l'examen et la prise en compte d'une situation sociale particulière

.....
.....
.....
.....
.....
.....



Direction de l'éducation,
des langues de Bretagne et du sport
Service Langues de Bretagne

**LETTRE D'INTENTION
PRÉALABLE A L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE AU TITRE DU
DISPOSITIF DESK / PETITE ENFANCE PAR LA RÉGION
BRETAGNE ET LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN**

Je soussigné(e) :

M., MME, MELLE _____

ADRESSE : _____

Reconnait postuler à l'aide au titre du dispositif DESK / PETITE ENFANCE pour l'année 2019/2020 et m'engage à :

- suivre la formation en langue bretonne auprès de : _____
- qui se déroule à : _____
- du : _____ au : _____
- avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'aide au titre du dispositif DESK / PETITE ENFANCE, à savoir :
 - o *suivre la totalité du cycle de formation,*
 - o *m'inscrire et passer l'examen du DCL lors de la session la plus proche de la fin du cycle de formation,*
 - o *avoir pour projet professionnel un métier bilingue français-breton de la petite enfance,*

Suis informé-e qu'en cas de rupture de mon engagement sans raison valable, je devrai rembourser l'aide octroyée.

Déclare accepter les conditions d'attribution de l'aide au titre de DESK / PETITE ENFANCE

Fait à : _____ le : _____

(signature)



Renerezh an deskadurezh,
yezhoù Breizh hag ar sport
Servij Yezhoù Breizh

**LIZHER-MENNAD
A-RAOK ROIDIGEZH UR SKOAZIAD DRE AR STIGNAD
DESK / BUGALIGOÙ GANT RANNVRO BREIZH HA
DEPARTAMANT AR MOR-BIHAN**

Me, hag a sin amañ dindan :

Ao., It., Dim. _____

CHOMLEC'H : _____

A ziskleir e lakaan ma anv evit ar stignad DESK / BUGALIGOÙ a-benn ar bloavezh 2019/2020 ha gouestlañ a ran :

- heuliañ ar stummadur war ar brezhoneg gant : _____
- a vo dalc'het e : _____
- adalek : _____ betek : _____
- ha bezañ lennet an divizoù evit kaout ar skoaziad dre ar stignad DESK / BUGALIGOÙ, da lavaret eo :
 - o *heuliañ ar stummadur penn-da-benn,*
 - o *lakaat ma anv evit an DBY ha tremen an arnodenn en dalc'h tostañ da fin kelc'hiad ar stummadur,*
 - o *bezañ mennet d'ober ma micher eus ur vicher divyezhek galleg-brezhoneg gant ar vugaligoù,*

Gouzout a ouzon e vo ret din reiñ en-dro ar skoaziad bet roet din ma torran ma engouestl hep abeg mat ebet.

Disklêriañ a ran ez asantan da zivizoù grataat ar skoaziad roet dre ar stignad DESK / BUGALIGOÙ

Graet e : _____ d'an : _____

(sinadur)



Dossier de demande d'aide départementale

DISPOSITIF DESK¹

FORMATION LINGUISTIQUE DES FUTURS ENSEIGNANTS OU PERSONNEL
DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES BILINGUES DU MORBIHAN (BRETON OU GALLO)

NOTICE

¹ Programme cofinancé avec la Région Bretagne, plus de renseignements sur www.bretagne.fr

// BÉNÉFICIAIRES

- Personne se destinant à l'enseignement en breton ou en gallo ;
- Personnel non enseignant des établissements scolaires bilingues (ATSEM, ASEM).

// CONDITIONS D'OCTROI DE LA SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

- Formation longue en langue bretonne (6 mois) ;
- Formation supérieure en langue bretonne et galloise (3 mois) ;
- Suivre la totalité de la formation ;
- Se présenter à l'examen final ;
- Résider et/ou enseigner en Morbihan.

// MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE

Le montant de la subvention départementale ne saurait excéder 1 100 €.

Le paiement se fera en 2 versements :

- Un premier acompte (50 % de la subvention) dès l'attribution par la commission permanente du département du Morbihan ;
- Le solde, à la fin de la formation sur présentation de l'attestation de fin de formation et de résultat du diplôme de compétence en langue (DCL), à transmettre au Département du Morbihan.

// RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation présentant le projet professionnel ;
- Certificat d'inscription à une formation qualifiante ;
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Curriculum vitae ;
- Dernier avis d'imposition ou justificatif d'exercice professionnel en Morbihan (arrêté de nomination, contrat, promesse d'embauche ...) ;
- Relevé d'identité bancaire.



Dossier de demande d'aide départementale

DISPOSITIF DESK¹

FORMATION LINGUISTIQUE DES FUTURS ENSEIGNANTS OU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES BILINGUES DU MORBIHAN (BRETON OU GALLO)

¹ Programme cofinancé avec la Région Bretagne, plus de renseignements sur www.bretagne.fr

ANNÉE 2019 - 2020

DEMANDEUR

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Date limite de dépôt de la demande avec pièces à fournir selon la date d'entrée en formation

AVANT LE 1^{er} OCTOBRE POUR LES FORMATIONS LONGUES (6 MOIS) COMMENÇANT AU 1^{er} SEPTEMBRE

AVANT LE 1^{er} FÉVRIER POUR LES FORMATIONS LONGUES (6 MOIS) COMMENÇANT AU 1^{er} JANVIER

AVANT LE 1^{er} AVRIL POUR LES FORMATIONS COURTES (3 MOIS) COMMENÇANT AU 1^{er} MARS

La demande est à envoyer à l'adresse ci-dessous :

Office public de la langue bretonne

8 bis rue Félix Faure – 29270 CARHAIX-PLOUGUER // TÉL. 02 51 82 48 35

// SITUATION DU CANDIDAT

- Enseignant monolingue ayant obtenu un congé de formation pour devenir enseignant bilingue.
- Personne en reconversion professionnelle et relevant de la formation continue.
- Titulaire d'une licence ou d'un master se destinant à enseigner en breton ou en gallo.
- Personnel non enseignant des établissements scolaires bilingues relevant de la formation continue.

// RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FORMATION

Nom de la formation : _____

Organisme : _____

Lieu de la formation : _____

Dates : _____

Montant des droits d'inscription : _____

Coût global de la formation : _____

// ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande ;
- suis informé(e) qu'en cas de rupture de mon engagement, je devrai rembourser la subvention octroyée ;
- m'engage à tenir informé le département du Morbihan sur ma situation professionnelle dans les 12 mois suivant la formation.

Date _____

Signature

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique.
Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004,
vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent,
que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés :
2 rue de St-Tropez - 56000 VANNES – Courriel : cil56@morbihan.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*